



# Compte-rendu de la CAP Inspecteurs des Affaires Maritimes

15 mars 2016

La CAP des inspecteurs des affaires maritimes était présidée par Madame Brigitte Thorin, adjointe au responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Le quorum est atteint. La CFDT est désignée comme secrétaire de séance.

## Recours PFR

Un recours a été examiné.

## Approbation des PV des CAP de juin 2014, novembre 2014 et février 2015

Le PV de juin 2014 est approuvé. Les PV de CAP de novembre 2014 et de février 2015 comportent encore des erreurs qui seront corrigées.

Suite à la demande des OS, la présidente de la CAP confirme que le PV de CAP est strictement confidentiel et réservé à l'usage exclusif de la CAP et de ses membres.

## Approbation de l'examen professionnel d'IPAM

Le procès-verbal du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal est approuvé. Les inspecteurs M. Bonnamy, M. Douchet, M. Patteta, Mme Quilleveré et M. Simoni sont admis.

## Bilan de gestion 2015

Le bilan de gestion 2015 fait état de 192 IAM dont 3 IPAM1, 81 IPAM2 et 108 IAM. La parité est de 20 % de femmes pour 80 % d'hommes. La moyenne d'âge du corps est de 46 ans soit plus jeune que la moyenne d'âge de tous les corps de l'équipement.

Le bilan va être corrigé car la répartition des agents dans les services est erronée ainsi que le nombre de promotion par année.

## Mouvements

### 1<sup>er</sup> niveau : mutation au 1<sup>er</sup> septembre 2015 (sauf mention contraire)

Nom .....service d'origine ..... service d'accueil.....observations .....Poste n°

.....

Cecil MARLIAC .....ENSAM .....DDTM35.....Sous réserve de vacance..179039

### 2<sup>e</sup> niveau : mutation au 1<sup>er</sup> septembre 2014 (sauf mention contraire)

Nom .....service d'origine... service d'accueil...observations .....Poste n°

Desforges-Biskupski Jean-Luc.....DDTM34 .....DIRM Marseille.....Sous réserve de vacance ..... 182088

Douchet Sylvain.....DIRM MEMN .....DIRM MEMN..... ..... 182088

## Information sur les modifications des postes

Le poste d'adjoint au CSN de Sète est requalifié en poste A+ suite au changement de grade de Monsieur Xavier De Maistre.

Le poste de Mme Corbinais promue de B en A voit son poste modifié en « Chef de la division formation-sécurité-exploitation-RH ».

La réorganisation des DREAL Haute et Basse Normandie en une DREAL Normandie entraîne une requalification des postes de M. Gachinat et M. Le Rolland, sans modification substantielle.

M. Keraudran a une décharge d'activité de service à temps complet pour activité syndicale à la CFDT.

## Réintégration et détachement dans le corps des IAM

M. Lespinat demande sa réintégration dans le corps d'IAM.

M. Larose est détaché dans le corps des IAM (CAP électronique)

## Questions diverses

### RIFSEEP

Le passage de la RIFSEEP a été effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en raison de la disparition de la PFR.

Cependant, sa forme définitive n'est pas actée.

La mise en place de la RIFSEEP est très encadrée par décret, arrêtés et circulaires. Le nombre de groupes de fonction est de 4 pour les corps de catégorie A et 3 pour les B.

La note de gestion pour le passage à la RIFSEEP date du 8 mars 2016. La DRH a souhaité relancer une réflexion sur la quotation des postes et sur la mise en place de l'IFSE. 2016 est une année de transition. Dans l'attente, les services doivent appliquer les mêmes règles que pour la PFR.

## Intégration des IAM dans les corps des ITPE et des Attachés

Une réunion de travail est prévue au printemps, probablement au mois d'avril.

## Requalification des B en A

Pour le corps des TSDD, le plan de requalification de B en A se fera par la voie de la promotion pour 2/3 et par l'examen professionnel pour le 1/3 restant. Ces requalifications se feront sur 2 ans.

Pour les SACDD, il n'est pas possible de les faire passer sur liste d'aptitude sans ouvrir cette possibilité dans tous les autres ministères, étant donné que le corps des Attachés est un corps interministériel. Il est prévu d'organiser un concours qui sera de toute façon ouvert à tous les corps. Mais, l'information se fera essentiellement auprès des agents du ministère et une formation spécifique leur sera également réservée. Il n'y aura qu'un seul concours.

Il est prévu de requalifier 300 TSDD et 200 SACDD.

**Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élu-e-s CFDT-UNSA :**

**Patrice BEAULIEU..... DDTM 35 ..... 02 99 20 64 76**

[patrice.beaulieu@i-carre.net](mailto:patrice.beaulieu@i-carre.net)

**Catherine RATSIVALAKA ..... CEREMA..... 02 98 05 76 45**

[catherine.ratsivalaka@cerema.fr](mailto:catherine.ratsivalaka@cerema.fr)

**Stéphane KERAUDRAN ..... DDTM/DML 56 ..... 02 97 37 39 38**

[stephane.keraudran@morbihan.gouv.fr](mailto:stephane.keraudran@morbihan.gouv.fr)

**Philippe LE ROLLAND ..... CITIS..... 02 31 43 15 29**

[Philippe.le-rolland@calvados.gouv.fr](mailto:Philippe.le-rolland@calvados.gouv.fr)